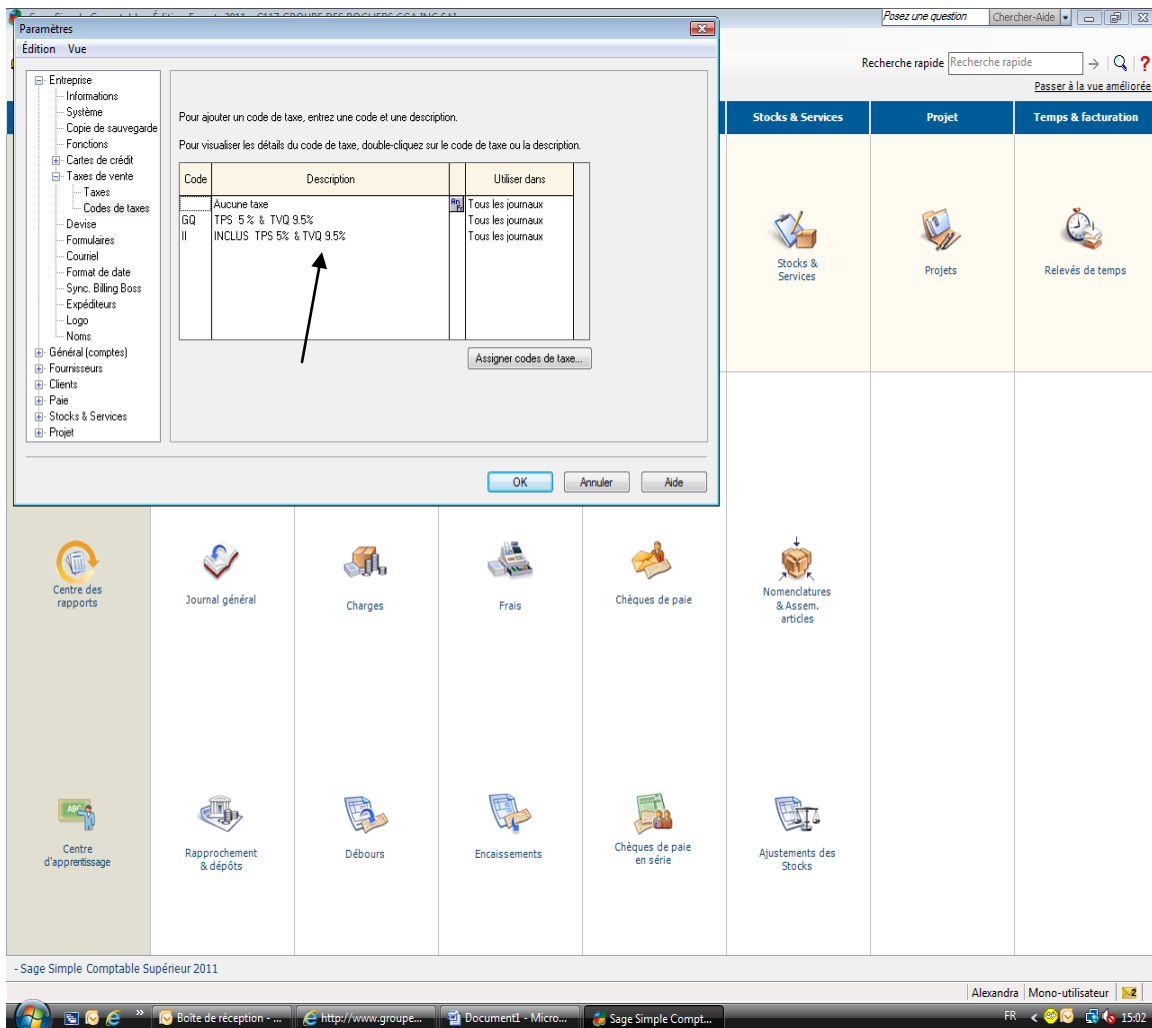


PROCÉDURE POUR MODIFICATION DE TAUX DE TAXE

SIMPLE COMPTABLE (ACCPAC)

Dans l'onglet * configuration * paramètre * entreprise * taxes de vente



Pour modifier le taux au code de taxe existant :

1. L'onglet codes de taxes.
2. Sélectionner le code choisi.
3. Cliquer sur la loupe.
4. Modifier le taux actuel de TVQ de 8,5 % à 9,5%.

Attention ces modifications devront être mise à jour dès le 1^{er} janvier 2012.

Pour créer un nouveau code :

1. L'onglet codes de taxes.
2. Sélectionner la ligne suivante.
3. Inscire un nouveau code (EX :C) avec la description des taux affectés.
4. Cliquez sur la loupe et la fenêtre s'ouvrira sur le détail.
5. Inscire le détail des taxes.

On utilise le code seulement pour les modules fournisseur et client.

Paramètres

Édition Vue

Recherche rapide Recherche rapide → ?

Passer à la vue améliorée

Stocks & Services

Projet

Temps & facturation

Stocks & Services

Projets

Relevés de temps

Centre des rapports

Journal général

Charges

Centres d'apprentissage

Rapprochement & dépôts

Débours

Encaissements

Chèques de paie en série

Ajustements des Stocks

enclosures Assem. articles

Code Description Utiliser dans

Code	Description	Utiliser dans
	Aucune taxe	Tous les journaux
GQ	TPS 5% & TVQ 8.5%	Tous les journaux
II	INCLUS TPS 5% & TVQ 8.5%	Tous les journaux

Code taxe: -

Pour ajouter une taxe au code de taxe sur une ligne vide double-cliquez dans le champ Taxe et sélectionnez la taxe.

Taxe	État	Taux	Incluse dans le prix	Remboursable
TVQ	Taxable	9.5	Non	Oui

OK Annuler Aide

- Sage Simple Comptable Supérieur 2011

Alexandra | Mono-utilisateur

Boîte de réception - ... 1 Rappel http://www.groupe... Document1 - Micro... Sage Simple Compt... FR 14:51